

# Les Compétences Essentielles selon l'Alliance des Sages-Femmes d'Amérique du Nord (MANA)



version finale juin 2011

## Introduction

Les Compétences Essentielles selon l'Alliance des Sages-Femmes d'Amérique du Nord établissent les connaissances fondamentales, les compétences cliniques et la réflexion critique nécessaires à la pratique de la sage-femme débutante. Une sage-femme débutante est une sage-femme qualifiée pour une pratique sage-femme autonome.

Les Compétences informent les sages-femmes en activité, les étudiantes sages-femmes, les programmes de formation de sages-femmes, les organismes d'accréditation et de certification, les usagers, les législateurs d'états et fédéraux, les autorités réglementaires, les responsables des politiques de santé et autres professionnels de santé sur ce qui concerne la pratique de la sage-femme. Les sages-femmes sont responsables individuellement devant les autorités réglementaires et les réglementations de la juridiction dans laquelle elles exercent.

Les sages-femmes assurent les soins des parturientes et de leur bébé dans différents cadres en accord avec le Modèle de Soins (ou Modèle de Pratique) des Sages-Femmes, basé sur le principe que la grossesse et la naissance sont des processus de vie normaux.

Le Modèle de Soins (de Pratique) des Sages-Femmes comprend:

- surveiller le bien-être physique, psychologique et social de la mère tout au long de la maternité;
- assurer une information individualisée, des conseils et un suivi prénatal auprès de la mère; une assistance concrète pendant le travail et l'enfantement (l'accouchement); et un soutien postpartum;
- minimiser les interventions technologiques;

- identifier et orienter les femmes ayant besoin d'un suivi obstétrique.

L'application de ce modèle de soins centré sur la femme a démontré une baisse d'incidences de lésions obstétriques, de traumatismes et de césariennes.

[<http://cfmidwifery.org/mmoc/define.aspx>;

Copyright © 1996–2008, Midwifery Task Force, Inc., All Rights Reserved.]

La dimension de la pratique sage-femme peut être élargie au-delà des Compétences Essentielles définies dans ce document afin d'incorporer d'autres compétences et modalités améliorant le suivi des femmes et de leur famille.

## La sage-femme assure les soins selon les principes de pratique suivants:

- La grossesse et la maternité sont des processus physiologiques de vie naturels.
- Les femmes portent en elles une sagesse biologique innée leur permettant d'enfanter (d'accoucher).
- Des facteurs physiques, émotionnels, psycho-sociaux et spirituels synergiquement façonnent la santé de l'individu et influent sur le processus de maternité.
- L'expérience de la maternité et la naissance d'un bébé sont des événements personnels, familiaux et sociaux.
- La femme est la seule personne à pouvoir prendre directement soin d'elle-même et de son fœtus; en conséquence, le principal facteur décisif d'une grossesse saine est la mère elle-même.

Les paramètres du “normal” varient considérablement, et chaque grossesse, chaque naissance et chaque bébé est unique.

### En considération desquels:

- Les sages-femmes travaillent en partenariat avec les femmes et leur réseau de soutien choisi tout au long de l'accompagnement.
- Les sages-femmes respectent et soutiennent la dignité, les droits et les responsabilités des femmes qu'elles servent.
- Les sages-femmes s'engagent face aux disparités en matière de statut sanitaire et de répercussions maternelles et infantiles.
- Les sages-femmes travaillent de façon autonome, bien qu'elles collaborent avec d'autres prestataires de soins et de services sociaux lorsque nécessaire.
- les sages-femmes cherchent à optimiser le bien-être des femmes et de leurs foetus comme base de suivi.
- Les sages-femmes reconnaissent que l'autonomisation (la capacitation) est inhérente au processus de maternité, et elles oeuvrent pour que les femmes fassent des choix éclairés et prennent en charge leur bien-être et celui de leur bébé.
- Les sages-femmes intègrent l'examen clinique ou pratique, les connaissances théoriques, l'évaluation intuitive, leur conscience spirituelle et le consentement ou le refus éclairé en tant que éléments essentiels à un processus décisionnel compétent.
- Les sages-femmes oeuvrent pour assurer une naissance optimale à chaque femme et bébé et apportent conseils, information et soutien pour faciliter le processus spontané de la grossesse, du travail et de la naissance, de l'allaitement et du lien mère-enfant, intervenant de façon appropriée si nécessaire.
- Les sages-femmes valorisent la continuité du suivi tout au long de la maternité et s'attachent à maintenir un tel suivi.
- Les sages-femmes s'engagent à partager leurs connaissances et expériences notamment grâce à l'évaluation par les pairs, le préceptorat, le compagnonnage et la participation au programme de collectes statistiques de MANA.

### Les Compétences Essentielles de MANA

La connaissance académique apporte la fondation théorique pour comprendre ce qu'englobe la santé pendant la maternité afin de pouvoir distinguer les déviations d'un fonctionnement sain.

Les compétences cliniques font référence à l'évaluation concrète de la santé physique de la femme, l'observation de son bien-être psychosocial ainsi qu'une écoute compétente. La sage-femme perçoit la santé de manière globale, utilise l'analyse critique pour évaluer les résultats cliniques, se sert de sa connaissance intuitive, garde une compréhension globale de la situation et, avec la femme, identifie et crée un projet de suivi basé sur une analyse consciente des enjeux et des objectifs.

#### I. Connaissances et Savoir-faire

Les connaissances et les savoir-faire de la sage-femme comprennent, entre autres:

- A. la communication, l'accompagnement socio-psychologique et l'éducation avant la grossesse et pendant la maternité;
- B. l'anatomie et la physiologie humaines, notamment en rapport à la maternité;
- C. la sexualité humaine;
- D. les différentes modalités de traitements thérapeutiques corporels, psychologiques et psychiques;
- E. les structures sanitaires, services sociaux et centres de bien-être locaux;
- F. les besoins nutritionnels de la mère et du bébé la première année de maternité;
- G. conscience et compétence concernant la diversité, particulièrement en ce qui touche à la maternité.

La sage-femme maintient des normes professionnelles de pratique, notamment:

- A. les principes de consentement et de refus éclairés et de prises de décisions communes;
- B. l'évaluation critique des résultats de recherche factuelle et application des meilleures pratiques;
- C. la documentation du suivi de la maternité;
- D. la considération éthique pertinente à la santé reproductive;
- E. sensibilité et compétence culturelles;
- F. l'utilisation de terminologie médicale courante;
- G. la mise en oeuvre de plans de suivi individualisés qui renforcent la relation entre la mère, le bébé et leur réseau de soutien;

- H. l'emploi judicieux de la technologie;
- I. l'auto-évaluation et reconnaissance de ses propres limites tant personnelles que professionnelles.

## II. Suivi durant la Grossesse

La sage-femme assure les soins, le soutien et l'information des femmes durant la grossesse et détermine s'il y a besoin de consultation, d'orientation vers un spécialiste, ou de transfert de suivi. La sage-femme possède la connaissance et les compétences pour assurer le suivi, notamment:

- A. l'identification, évaluation et renforcement du bien-être de la mère et du bébé au cours de la grossesse;
- B. l'éducation et les conseils pendant la maternité;
- C. l'identification de conditions médicales préexistantes et les mesures de prévention ou d'amélioration du bien-être de la mère durant la grossesse;
- D. les besoins nutritionnels d'une femme enceinte et des méthodes d'évaluation et des conseils en diététique;
- E. les variations émotionnelles, psychosociales et sexuelles pouvant survenir en cours de grossesse;
- F. les risques pour les femmes enceintes liés à l'environnement et à l'activité professionnelle;
- G. les méthodes de diagnostic de grossesse;
- H. la croissance et le développement du fœtus;
- I. les facteurs génétiques pouvant indiquer le besoin de conseils, de dépistage, ou d'orientation vers un spécialiste;
- J. les indications, risques et bénéfices de tests de diagnostic biotechnologiques et de dépistages utilisés pendant la grossesse;
- K. l'anatomie, la physiologie et l'évaluation des structures molles et osseuses du pelvis;
- L. les techniques de palpation pour évaluer le fœtus et l'utérus;
- M. les causes, évaluation et traitement des inconvénients courants de la grossesse;
- N. l'identification, les conséquences et traitements appropriés de diverses infections, maladies et autres problèmes qui peuvent influencer sur la grossesse;

- O. la gestion de suivi et de soins d'une femme à rhésus négatif;
- P. l'accompagnement de la femme et sa famille pour organiser un lieu de naissance sûr et adéquat;

## III. Suivi durant le Travail, l'Enfantement (l'Accouchement) et le Postpartum Immédiat

La sage-femme assure les soins, le soutien et l'information des femmes durant le travail, l'enfantement (l'accouchement) et les heures qui suivent. La sage-femme détermine s'il y a besoin de consultation, d'orientation vers un spécialiste ou de transfert de soins. La sage-femme possède la connaissance et les compétences pour assurer le suivi, notamment:

- A. les processus du travail et de l'enfantement (l'accouchement);
- B. les paramètres et méthodes, en tenant compte des antécédents médicaux, permettant d'évaluer le bien-être de la mère et du bébé durant le travail, l'enfantement (l'accouchement) et le postpartum immédiat;
- C. l'évaluation de l'environnement de l'enfantement (l'accouchement) pour s'assurer qu'il est propre, sûr et favorable, et que l'équipement et le matériel sont accessibles;
- D. les réactions émotionnelles et leurs influences sur le travail, l'enfantement (l'accouchement) et le postpartum immédiat;
- E. Les mesures de confort et de soutien durant le travail, l'enfantement (l'accouchement) et le postpartum immédiat;
- F. l'anatomie foetale et maternelle et leur interdépendance permettant d'apprécier le positionnement du bébé et la progression du travail;
- G. les techniques pour assister et encourager la naissance vaginale spontanée du bébé et du placenta;
- H. les besoins en fluides et en nutrition durant le travail, l'enfantement (l'accouchement) et le postpartum immédiat;
- I. repos et sommeil adéquats durant le processus du travail, de l'enfantement (l'accouchement) et du postpartum immédiat;

- J. traitement des variations qui peuvent survenir au cours du travail, de l'enfantement (l'accouchement) et du postpartum immédiat, y compris prévention et traitement de l'hémorragie maternelle;
- K. mesures d'urgence et transfert hospitalier en cas de problèmes majeurs survenant durant le travail, l'enfantement (l'accouchement) ou le postpartum immédiat;
- L. accompagnement approprié à la transition du nouveau-né durant les premières minutes et heures après la naissance, y compris ce qui peut favoriser l'attachement mère-bébé et le lien familial;
- M. interventions et techniques biotechnologiques courantes pouvant être fréquemment utilisées en milieu médical;
- N. soins et réfection du périnée et des tissus avoisinants;
- O. gestion de la délivrance du placenta, y compris l'évaluation du placenta, des membranes et du cordon ombilical;
- P. allaitement et lactation;
- Q. identification de conditions préexistantes et mise en oeuvre de mesures de prévention ou de soutien pour favoriser le bien-être de la mère pendant le travail, l'enfantement (l'accouchement), le postpartum immédiat et l'allaitement.

#### IV. Suivi du Postpartum

La sage-femme assure les soins, le soutien et l'information des femmes durant la période de postpartum et détermine s'il y a besoin de consultation, d'orientation vers un spécialiste, ou de transfert de suivi. La sage-femme possède la connaissance et les compétences pour assurer le suivi, notamment:

- A. l'anatomie et physiologie de la mère;
- B. le soutien à la lactation et les soins des seins adaptés y compris le traitement de problèmes avec l'allaitement;
- C. favoriser le bien-être maternel et le lien mère-bébé;
- D. les traitements pour les inconvénients maternels;
- E. les variations émotionnelles, psychosociales, mentales et sexuelles;
- F. les besoins nutritifs maternels durant la période du postpartum et de la lactation;
- G. les traitements courants pour des problèmes tels que la dépression du postpartum et la maladie mentale;
- H. l'accompagnement psycho-émotionnel en cas de deuil, si nécessaire;
- I. les méthodes de planning familial, selon les souhaits de la femme.

#### V. Soins au Nouveau-Né

La sage-femme assure les soins au nouveau-né durant la période du postpartum, le soutien et l'information des parents concernant les soins au bébé et la prise de décision éclairée, et détermine s'il y a besoin de consultation, d'orientation vers un spécialiste, ou de transfert de suivi. L'évaluation, le suivi et la mise en commun d'information par la sage-femme incluent, entre autres:

- A. l'anatomie, physiologie et assistance à l'adaptation du nouveau-né durant les premiers jours et semaines de vie;
- B. le bien-être du nouveau-né en tenant compte des données antérieures et de son âge gestationnel;
- C. les besoins nutritionnels du nouveau-né;
- D. les bienfaits de l'allaitement et le soutien à la lactation;
- E. les lois et réglementations relatives aux traitements biotechniques prophylactiques et aux tests de dépistages couramment utilisés en période néonatale;
- F. les problèmes et anomalies néonatales, et l'orientation spécialisée si nécessaire;
- G. croissance, développement, comportement, nutrition, alimentation et soins du nouveau-né;
- H. l'immunisation, la circoncision et les besoins de sécurité du nouveau-né.

## VI. Soins de Santé des Femmes et Planning Familial

La sage-femme assure les soins, le soutien et l'information des femmes concernant leur santé reproductive et détermine s'il y a besoin de consultation ou d'orientation vers un spécialiste en se servant d'une base de connaissances et de compétences qui comprennent notamment:

- A. les soins de santé reproductive (génésique) tout au long de la vie;
- B. l'évaluation du bien-être de la femme, en tenant compte de ses antécédents médicaux;
- C. l'anatomie et la physiologie du système reproductif féminin et des seins;
- D. planning familial et méthodes de contraception;
- E. le processus décisionnel quant à l'échelonnement des grossesses et des ressources pour l'accompagnement et l'orientation spécialisée
- F. l'accompagnement périconceptionnel;
- G. la gynécologie et le dépistage autorisés par les règlements juridiques.

## VII. Pratique Sage-Femme: Aspects Professionnels, Légaux et Autres

La sage-femme assume la responsabilité de pratiquer conformément aux principes et compétences exposés dans ce document. La sage-femme se sert d'une base regroupant connaissances théoriques, évaluation clinique, compétences cognitives critiques et processus de prises de décisions communes fondés sur:

- A. les Documents Essentiels de MANA concernant l'art et la pratique sage-femme,
- B. la finalité et les objectifs de MANA et d'associations de sages-femmes locales (nationales ou provinciales),
- C. les principes et la pratique de collecte de données pertinents à la pratique sage-femme,
- D. la formation continue,
- E. l'examen critique des résultats de recherche factuelle concernant la pratique sage-femme et l'application appropriée des meilleures pratiques,
- F. les lois et réglementations juridiques gouvernant la pratique sage-femme,
- G. une connaissance élémentaire des systèmes locaux de prestations de soins maternels et infantiles,
- H. Compétences en entrepreneuriat et gestion des affaires concernant une pratique de sage-femme.

Midwives Alliance  
1500 Sunday Drive, Suite 102  
Raleigh, NC 27607

888.923.6262  
[www.mana.org](http://www.mana.org)  
[info@mana.org](mailto:info@mana.org)